



---

## COMITÉ DIRECTEUR

Compte-rendu de la réunion du 8 avril 2017  
Siège LANA, Talence, Maison Régionale des Sports

---

Présents (18) : Éric Raul

Nadia Bali-Abdou, Yoan Cabirol, Christian Charpentier, Hélène Denéchau, Jacqueline Dolosor, Marie-Claude Durranc, Samuel Edimo Madiba, Éric Fradin, Patrick Gaumondie, Marie-Anne Gorichon-Dias, Françoise Jeante, Joël Jollit, Nicole Lassignardie, Gérard Pajot, Jean-Pierre Rouquier, Daniel Viaud, Pierre-Yves Viallard

Excusés (10) : Jean-Marie Balaire (*pouvoir à Pierre-Yves Viallard*), Georges Couteau (*pouvoir à Daniel Viaud*), Nicole Duclos (*pouvoir à Françoise Jeante*), Marilyn Georgel (*pouvoir à Éric Fradin*), Antoine Lavabre (*pouvoir à Hélène Denéchau*), Martine Laval (*pouvoir à Nadia Bali-Abdou*), Alain Magne (*pouvoir à Patrick Gaumondie*), René Meyer (*pouvoir à Christian Charpentier*), Martine Prévost (*pouvoir à Joël Jollit*), Yves Vignau (*pouvoir à Marie-Claude Durranc*)

Absents démissionnaires (3) : Daniel Arcuset, Maïté Lafourcade, Philippe Lafourcade

Invités présents (1) : Alain Gouguet (Président Comité Départemental 17)

Invités excusés (3) : Alain Devaux (président Comité Départemental 86), Nathalie Richard (présidente Comité Départemental 47), Pascal Brosseau (président Comité Départemental 79)

Membres de la CSOE :

Présente (1) : Aline Ligeron

Excusée (1) : Cathy Coutant

Début de la séance (10h) ; Fin de la séance (12h35)

---

### 1- INTERVENTION DE ÉRIC RAUL, 1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

---

#### RAPPEL DES DÉMISSIONS DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

---

- Le 1<sup>er</sup> avril 2017 : Daniel Arcuset, lors de l'Assemblée Générale financière LANA à Angoulême, Président LANA, membre du Comité Directeur, effet immédiat.
- Le 7 avril 2017 : Philippe Lafourcade, Vice-président chargé du Territoire 40-47-64, Président de la CSO Régionale, membre du Comité Directeur, effet immédiat.
- Le 7 avril 2017 : Maïté Lafourcade, Secrétaire Générale adjointe, membre du Comité Directeur, effet immédiat.

Selon l'article 28 – *Vacance de poste (à l'exception du Président)* : le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste s'étant vu attribuer le siège devenu vacant est appelé à remplacer le membre du Comité Directeur dont le siège est devenu vacant pour quelque cause que ce soit.

Si le candidat ainsi désigné se désiste ou ne remplit plus au jour de l'attribution du poste les conditions d'éligibilité, le poste est attribué au candidat suivant de cette même liste et ainsi de suite, jusqu'au dernier candidat de la liste, tant que le poste n'est pas attribué. Cette disposition s'entend dans le respect de la représentation des femmes et des hommes au sein du Comité Directeur...

Les 3 personnes démissionnaires faisaient partie de la même liste conduite par Daniel Arcuset ; ainsi est-il fait appel aux candidats placés en 20<sup>ième</sup> (Yves Orlianges), 21<sup>ième</sup> (Francis Eyheramouno), et 22<sup>ième</sup> (Alain Limouzin) place sur la liste. En cas de désistement il sera fait appel aux candidats suivants de la même liste.

Il est constaté que le quorum est atteint (présence du tiers au moins des membres).

---

Un large débat des membres présents permet d'examiner les circonstances qui ont pu conduire au vote par les clubs de la non approbation du budget 2017 par l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> avril 2017 à Angoulême. Le fonctionnement interne, depuis presque 5 mois, permet également de tirer les premiers enseignements de la mise en œuvre du traité de fusion entre les 3 ligues, et des ajustements qui pourraient être proposés.

Le poste de Président de la CSO Régionale, n'étant plus pourvu à la suite de la récente démission de Philippe Lafourcade, va nécessiter de rechercher des solutions adaptées aux circonstances.

---

## 2- ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT : APPEL À CANDIDATURE PARMIS LES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF, VOTE, PROCLAMATION

---

Éric Raul, 1<sup>er</sup> Vice-Président Délégué LANA, rappelle les statuts et l'article 31 – *Vacance du poste de Président* qui détermine la procédure *en cas de vacance du poste de Président pour quelque cause que ce soit, hormis dans l'hypothèse d'une révocation de l'ensemble du Comité Directeur par l'Assemblée Générale, les fonctions de Président sont exercées provisoirement jusqu'à la plus prochaine Assemblée Générale par un membre du Bureau exécutif élu par le Comité directeur...*

Il précise que le service juridique de la FFA et la Commission des Statuts et Règlements de la LANA sont amenés à formuler des avis en ce qui concerne la mise en œuvre de l'article 31 des statuts.

Éric Raul indique que le Bureau exécutif a décidé de présenter sa candidature, aux suffrages du Comité Directeur, pour les fonctions de Président qui seront exercées provisoirement jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Éric Raul demande à Jacqueline Dolosor *Présidente de la CSR* d'organiser la consultation, et indique que la CSOE est représentée par Aline Ligeron.

Après le dépouillement des 28 votants, le résultat du scrutin est :

Résultats du vote :      Oui 18                  Non 8                  Blancs ou Nuls 2

*Éric Raul est déclaré élu pour exercer provisoirement les fonctions de Président jusqu'à la plus prochaine Assemblée Générale.*

Il indique que la liste arrivée en tête à l'AG du 19 novembre 2016 avait parmi ses éléments de campagne les mots « ensemble » et « territoire » et qu'il convient de faire émerger les premiers enseignements de ces 5 premiers mois d'activité.

Nous sommes au service de l'Athlétisme et il convient de tout faire pour que la saison sportive estivale qui s'annonce puisse être de qualité pour l'ensemble des pratiquants de la Nouvelle-Aquitaine.

Il propose que l'ensemble du Comité Directeur puisse rapidement se réunir, sur une journée, pour débattre de l'avenir de la LANA ; la date du 1<sup>er</sup> mai 2017 est arrêtée (modalités à définir).

---

## 3- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : CONVOCATION, DATE, LIEU, ORDRE DU JOUR

---

Le Comité Directeur souhaite sortir de cette situation provisoire le plus rapidement possible et propose de convoquer une Assemblée Générale au mois de Juin 2017, probablement lundi 5 juin après-midi à Artigues-près-Bordeaux, afin de procéder notamment au remplacement définitif du Président pour la durée du mandat restant à courir, et d'adopter le budget 2017.

Il faudra se déterminer, ultérieurement, sur le choix du candidat qui sera proposé par le Comité Directeur à l'Assemblée Générale, afin de procéder au remplacement définitif du Président.

La convocation doit être envoyée au moins 30 jours avant la date de l'AG ; ainsi, la date du prochain Comité Directeur est fixée au lundi 1<sup>er</sup> mai 2017.

*La proposition est adoptée.*

---

## 4- BUDGET 2017

---

Le Comité Directeur demande à ce que le budget 2017, présenté à l'Assemblée Générale du samedi 1<sup>er</sup> avril 2017, puisse être modifié compte tenu des observations formulées avec la production d'une note explicative, et si possible des indications par secteurs d'activités.

La Commission des Finances LANA a été saisie afin de pouvoir émettre un avis.

Compte tenu de la dimension géographique de la LANA, il apparaît également la nécessité de prévoir une organisation territoriale qui soit adaptée aux différentes activités.

Il est indiqué que toutes les dispositions ont été prises, après consultation de la DRDJSCS, afin de pouvoir déposer le dossier CNDS dans les limites imparties selon la procédure de e-subvention.

---

## 5- QUESTIONS DIVERSES

---

Un débat d'ensemble permet de rappeler les missions de la Ligue au service de l'Athlétisme, avec des valeurs de sincérité, transparence, respect.

Le Comité Directeur fait un point sur l'organisation du déplacement des Délégués des Clubs à l'Assemblée Générale de la FFA du 13 au 15 avril 2017 à Amiens.

Un point est fait sur l'organisation des Interclubs 2017.

En fin de réunion, Hélène Denéchau annonce sa démission, à effet immédiat, de ses fonctions de Secrétaire Générale et de membre du Comité Directeur LANA. Cette démission porte à 7 le nombre des membres du Bureau Exécutif, alors que les statuts prévoient 11 membres.

---

Éric Raul  
*Président LANA*